

Locmiquélic. L'association des usagers du port aux petits soins des adhérents



Gérard Henry présentant les extincteurs sélectionnés par l'association. | OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Publié le 27/04/2021 à 05h21

Des permanences régulières

L'association des usagers du port de Locmiquélic (AUPL) était, samedi, sur le port de Sainte-Catherine, devant la capitainerie, pour une rencontre avec ses adhérents ou futurs adhérents. « **Nous réalisons de telles permanences tous les quinze jours – trois semaines** », précise Gérard Henry, président de l'association.

Vente groupée d'extincteurs

À cette occasion, c'est un petit focus sur les extincteurs qui a été fait, l'association proposant en ce moment une vente groupée de ce matériel (à retrouver sur leur site, avant le 15 mai). « **Les extincteurs à poudre fonctionnent bien, mais la poudre abime tout. Après l'avoir actionné sur du matériel électronique, celui-ci est à jeter** », explique Gérard Henry. Alors, certes, le bateau a pu être sauvé, mais la facture pour racheter le matériel s'avère importante. Alors, renseignement pris auprès de pompiers notamment, l'association a opté pour « **des extincteurs à eau, de 2 kg ou 6 kg** ». « **Les adhérents bénéficient du service et des frais de port gratuit** », poursuit Jean-François Oppé, trésorier.

Plaisanciers vigilants

L'opération « Plaisanciers vigilants », instaurée en 2019, consiste notamment en une veille sur les passages indésirables qui pourraient avoir lieu sur le port. Une opération qui semble porter ses fruits avec pratiquement plus de vols l'année dernière.

Il y a une dizaine de jours, c'est une autre facette de ce système d'entraide qui a eu lieu. Un signalement d'un petit bateau de 5,50 m, en train de prendre l'eau à Pen Mané, un dimanche « **le moteur commençant à entrer dans l'eau** », la capitainerie était fermée. Gérard Henry s'est ainsi rendu sur site et a pu le vider depuis le catway d'abord, retirant déjà « **400 litres** » environ. Alertée, c'est la capitainerie qui a prévenu le propriétaire. Elle fut également destinataire du rapport de mer, un compte rendu obligatoire de tout incident ou accident survenu en mer.

La solidarité des gens de mer a une nouvelle fois été mise en avant. Une entraide d'autant plus nécessaire en ce moment, que plusieurs propriétaires ne peuvent se déplacer au vu des contraintes kilométriques induites par la crise sanitaire.

Contact : contact.aupl@gmail.com, <https://aupl-port-de-locmiquelec.over-blog.com>

UPPM revue de presse